

Écoutez bien!

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Générations : aînés**

Band (Jahr): **30 (2000)**

Heft 11

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Ecoutez bien!

C'est généralement à partir de la retraite que l'on rencontre des problèmes d'audition. De plus en plus de seniors ont recours aux appareils auditifs qui, heureusement, ont nettement progressé ces dernières années. Oubliés le sonotone de grand-papa et le cornet du professeur Tournesol. Aujourd'hui, l'électronique a fait son apparition dans le domaine auditif. Les appareils sont toujours plus efficaces, toujours plus discrets.

Cependant, les piles alimentant les derniers modèles des prothèses auditives deviennent de plus en plus minuscules, ce qui pose des problèmes aux seniors dont la vue baisse ou dont les gestes deviennent moins précis. Nous vous présentons dans ce dossier les modèles les plus sophistiqués et nous vous donnons des conseils avisés pour gérer au mieux votre écoute. N'hésitez pas à prendre contact avec un spécialiste et à demander un examen de votre ouïe.

La surdité intervient

Le professeur Ugo Fisch est un chirurgien renommé qui opère, en Suisse et dans le monde entier, certaines affections de l'oreille. Notre collaboratrice l'a rencontré.

– Le vieillissement entraîne-t-il automatiquement une diminution des facultés d'audition? Devrait-on faire contrôler régulièrement son ouïe, comme on le fait par exemple pour la vision?

– Le vieillissement frappe en effet tout le monde, avec des délais qui diffèrent d'une personne à l'autre. On enregistre souvent, entre 60 à 65 ans, une certaine perte auditive dans les fréquences hautes, perte généralement plus forte chez les hommes que chez les femmes. Faire des contrôles avant 60 ans n'est donc pas nécessaire si l'on ne rencontre pas de problèmes. En revanche, si l'on souffre d'acouphènes, c'est-à-dire que l'on entend des sifflements ou des bourdonnements dans son oreille, il faut naturellement consulter immédiatement.

J'aimerais encore ajouter que l'assurance invalidité rembourse les frais d'un appareillage acoustique à la personne qui travaille jusqu'à 65 ans. Celle-ci serait donc bien conseillée de faire un contrôle vers les 60 ans. Il serait en effet regrettable qu'elle constate qu'elle doit porter un tel appareil juste après avoir pris sa retraite.

– Quels sont les symptômes qui nous signalent qu'on est en train de devenir malentendant? J'ai entendu dire que le fait de ne pas entendre – ou mal – les oiseaux en est un.

– C'est vrai, car effectivement les oiseaux ou les grillons en été émettent des sons dans la partie haute du spectre musical. C'est là un effet de la vieillesse, de la dégénérescence due à l'âge.

Il ne s'agit donc pas d'une surdité mécanique. C'est l'oreille interne qui est touchée, ce sont les cellules sensorielles, les cellules de l'oreille

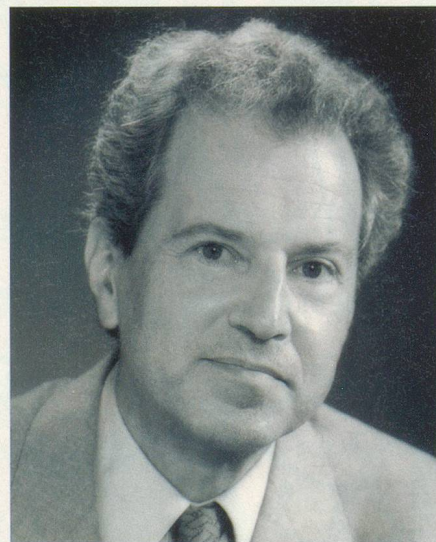
interne qui dégénèrent. Au contraire de la surdité mécanique, que l'on peut compenser en augmentant l'intensité du son, la surdité de l'oreille interne entrave la compréhension de la parole. Comme il ne comprend pas bien ce qu'on lui dit, le malentendant fait répéter son interlocuteur, lequel croit qu'il se fera mieux comprendre en élevant la voix. Mais, la plupart du temps, le malentendant demandera qu'on ne crie pas si fort, car cela lui fait mal à l'oreille. On parle à ce propos de phénomène de recrutement des cellules qui, si l'on parle fort, engendre des sons douloureux pour le malentendant.

Surdités différentes

– Monsieur le professeur, vous travaillez depuis des décennies à rendre l'ouïe à vos semblables en les opérant. Quelles sont les affections qu'une opération peut faire disparaître?

– Là, de nouveau, on rencontre les deux possibilités: surdité mécanique ou surdité de l'oreille interne. S'il s'agit d'une surdité due à la mécanique de l'oreille, à un trouble des osselets et de la membrane du tympan, on peut dire que la chirurgie pourrait en principe éliminer la surdité due à ce phénomène. On peut aujourd'hui réparer toutes les perforations du tympan, on peut reconstruire une chaîne ossiculaire avec des prothèses faites en différents matériaux. Nous utilisons par exemple du titane.

Mais il existe aussi une limite à l'action chirurgicale, c'est la façon dont l'oreille reçoit de l'air. L'oreille moyenne doit toujours avoir la même pression d'air qu'à l'extérieur. Or, beaucoup de maladies de l'oreille



Le professeur Ugo Fisch, chirurgien renommé

moyenne sont dues à un défaut de la ventilation, car l'air n'entre pas en suffisance. Cette ventilation se fait à travers l'appareil appelé trompe d'Eustache, qui assure la communication entre le nez et l'oreille. Par exemple, chaque fois que nous déglutissons, la trompe s'ouvre pendant un instant et l'air peut ainsi entrer dans l'oreille et équilibrer la pression. C'est le phénomène que nous ressentons quelquefois à la montagne ou dans un avion, lorsque l'appareil descend.

Nombre de personnes connaissent, dès leur naissance, un problème avec leur trompe d'Eustache, qui ne leur permet pas d'obtenir une égalisation de la pression. Ces personnes souffrent ainsi de maladies dans l'oreille moyenne, des maladies qui comportent une surdité mécanique. On peut réparer une surdité mécanique, mais si l'air qui entre dans l'oreille est insuffisant, la meilleure opération du monde ne peut pas venir à bout de l'affection.

Nombreux sont les enfants qui ont ce problème, mais il s'agit là d'un problème temporaire jusqu'à l'âge de

dès 60 ans

10-12 ans, car ces enfants souffrent de végétations adénoïdes. Dans ce cas, on peut placer un petit tube à travers le tympan pour permettre un échange d'air direct.

Les implants

– Un malentendant souffrant par exemple de la maladie de Parkinson peut-il porter une aide auditive? Je pense notamment au changement des petites batteries. Existe-t-il par ailleurs d'autres troubles qui pourraient être incompatibles avec le port d'un appareil acoustique?

– Cela peut être en effet difficile, mais il s'agit dans ce cas d'un problème d'ordre général. Si les tremblements sont très forts, il faut que la personne se fasse aider. Donc nous n'avons pas encore résolu cette question. Cependant, des essais ont été faits avec des télécommandes.

– On parle, depuis quelque temps, de l'implantation réussie d'un appareil nommé «Symphonix». Que peut-on attendre du recours à des implants?

– Les implants permettent d'améliorer la transmission du son de l'oreille moyenne. Ils peuvent donc améliorer les mouvements de la chaîne ossiculaire mieux qu'un appareil auditif, parce qu'ils sont plus puissants et parce qu'on les attache directement aux osselets. Mais ils trouvent leur limite dans la fonction de l'oreille interne. Si les cellules sensorielles de celle-là ne fonctionnent pas, quand bien même on augmente le volume auditif de la stimulation auditive, l'oreille interne ne pourra pas être améliorée.

On espère cependant que ces implants dans l'oreille interne sont capables d'amplifier le son dans les parties hautes. La faiblesse des appareils auditifs, je le précise, réside justement dans le fait qu'ils n'améliorent pas toujours les fréquences hautes, alors que ces fréquences, grâce à un implant dans l'oreille

interne – donc à l'intérieur de l'oreille –, peuvent être mieux renforcées qu'avec un appareil acoustique. Mais cela nécessite une opération, avec tous les dangers qu'elle peut comporter. C'est pourquoi l'on n'y recourt que si le patient ne peut pas porter une aide auditive. Par exemple si l'oreille externe souffre

d'une affection chronique, comme un eczéma, qui empêche d'introduire l'appareil dans le conduit auditif. Et il y a aussi des personnes qui ne peuvent tout simplement pas supporter la pression d'un appareil dans l'oreille interne.

Propos recueillis par Charlotte Hug

LES IMPLANTS DE L'AVENIR

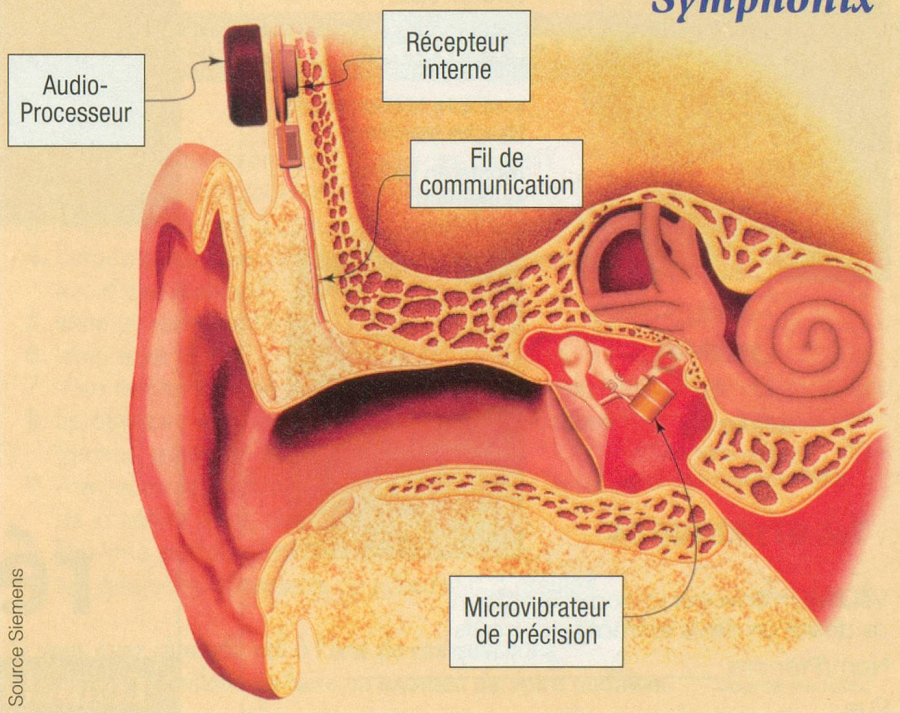
Les appareils auditifs implantables représentent un réel progrès dans le domaine de l'aide auditive. La firme Siemens a mis au point un appareil de haute précision baptisé «Symphonix».

Un microvibrateur de haute précision est implanté directement sur l'enclume, dans l'oreille interne. Complété par un processeur de la dernière génération, fixé sur l'os crânien, il permet d'atteindre une qualité sonore exception-

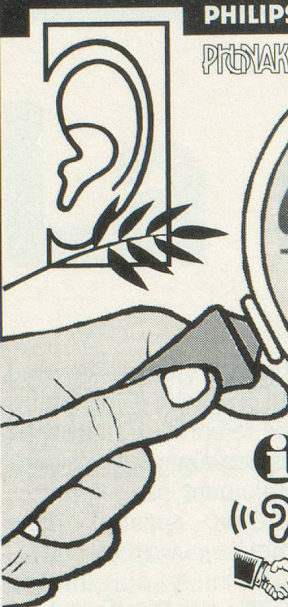
nelle et un grand confort d'audition.

L'appareillage est pratiquement invisible, mais il faut savoir que ce procédé exige une opération délicate (voir dessin). En outre se pose également le problème du remboursement de l'opération et de l'appareillage. Le mieux est de vous adresser à un spécialiste ORL.

Symphonix



PHILIPS bernafon® oticon SIEMENS
PRONYAK WIDEX



l'aide auditive
 Centre d'acoustique médicale

Derniers systèmes d'écoute
Contrôle gratuit de l'audition
Vevey du lundi au vendredi

Journées portes ouvertes à Vevey
SIEMENS
les 1^{er}, 2 et 3 novembre

VEVEY Rue du Simplon 40
 Ouvert toute la semaine - Sa > 12h
021/922 22 22

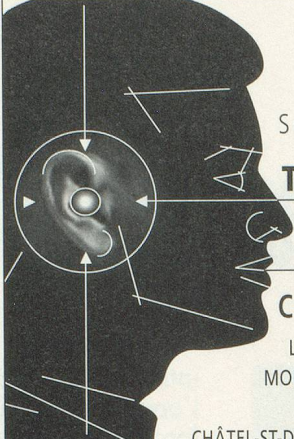
AIGLE Place du Centre
 Chez Moret Optique
024/466 79 29

Fournisseurs AI • AVS • SUVA • AMF

Appareils acoustiques ←
 Dernières nouveautés ←
 Piles, réparations ←
 Service toutes marques ←

Troubles de l'ouïe?
Parlons-en!

CENTRE ACOUSTIQUE TISSOT
 LAUSANNE: Rue Pichard 13 Tél. 021/323 12 26
 MONTREUX: Place de la Paix 1 Tél. 021/963 87 80
 BULLE: Rue du Marché 12 Tél. 026/912 74 52
 CHÂTEL-ST-DENIS: Bâtiment de la Poste Tél. 021/948 05 52



Aides auditives à la pointe du progrès

- Test gratuit de votre audition
- Conseil et adaptation personnalisés
- Visite à domicile sur demande
- Fournisseur AI-AVS-AM-CNA

SCHMID
ACOUSTIQUE

OLIVIER BERDOZ SUCCESSEUR

Toujours à votre écoute

Du lundi au vendredi :
 8h-12h et 13h30-18h30
 Samedi : 10h-16h ←

Petit-Chêne 38 - 1003 Lausanne
 Tél. 02 1/323 49 33 - Fax 021/323 49 34

Montez...Descendez les escaliers à volonté!



HERAG AG
 Tramstrasse 46,
 8707 Uetikon am See

Tel. 01/920 05 04

un lift d'escaliers est la
 solution sûre

pratique pour des
 décennies

s'adapte facilement à
 tous les escaliers

monté en un jour
 seulement



Veuillez m'envoyer la documentation
 Je désire un devis estimatif des coûts

Nom/Prénom _____

Rue _____

NPA/Localité _____

F/00011

Vous entendez mal...



FOURNISSEUR AGRÉÉ
 AI-AVS-AMF-SUVA

BULLE	026 - 913 90 66
LA CHAUX-DE-FONDS	032 - 968 85 05
DELÉMONT	032 - 422 44 11
FRIBOURG	026 - 322 36 73
GENÈVE	022 - 311 28 14
LAUSANNE	021 - 312 81 91
MARTIGNY	027 - 722 42 20
MONTHÉY	024 - 471 45 90
NEUCHÂTEL	032 - 724 10 20
NYON	022 - 361 47 90
ORBE	024 - 441 00 68
PAYERNE	026 - 660 45 35
SIERRE	027 - 456 44 50
SION	027 - 322 70 58
YVERDON-LES-BAINS	024 - 426 23 05

réagissez!

Centrale d'appareillage acoustique

Fondation Centrales SRLS

Des conseillers spécialisés

Afin de s'y retrouver dans l'immense choix des appareils auditifs, les commerçants spécialisés se rapprochent de leurs clients afin de les conseiller.

On sait que 10% de la population souffre de déficience auditive. Pourtant, un tiers seulement des personnes concernées portent un appareil. Il y a donc un très important travail à effectuer, afin d'améliorer le confort d'écoute des malentendants.

«Nous avons mis au point une nouvelle approche», dit Anne Audard, directrice d'Audilab, chaîne de magasins spécialisés, à Genève. «Il faut dramatiser la mauvaise audition et proposer aux malentendants des lieux ouverts où ils peuvent s'informer.»

Le domaine de l'acoustique est comparable à ce qu'était l'optique il y a vingt ans. «Il y a une désinformation latente, un manque de communication flagrant. On aimerait ouvrir une nouvelle voie, qui aurait pour thème le plaisir de bien entendre.»

Tous les modèles de toutes les marques homologuées sont représentés dans ces magasins spécialisés. Des audioprothésistes diplômés abordent les critères techniques et esthétiques, mais également les critères financiers.

Des nouveautés apparaissent chaque mois sur le marché. Outre la méthode de l'implant (voir page 33), on assiste aujourd'hui à la mise en vente d'appareils jetables, selon le même principe que les lentilles oculaires. «Ces appareils ne peuvent évidemment s'adapter à toutes les formes de surdités», précise Anne Audard.

Aujourd'hui, pour aider les malentendants à accepter leur handicap – et les encourager à s'appareiller – on fait appel à des psychologues, en plus des spécialistes audio. «Le but de cette démarche, confie Stéphane



Photo Audilab

Une boutique Audilab, à Genève

Roig, audio diplômé, c'est de redonner confiance aux personnes qui doivent porter un appareil. La dimension esthétique est très importante.»

Quant au futur, il a déjà commencé. Les présentateurs de la télévision et les fanatiques du téléphone portable ont déjà adopté la petite oreillette, promu outil de communi-

cation moderne. «On imagine une oreillette multifonctions, qui permettrait de gérer à la fois le téléphone portable sans fil et l'aide auditive...»

Lorsque tout le monde sera équipé d'une oreillette aux multiples fonctions, les malentendants passeront forcément inaperçus...

J.-R. P.

TESTEZ VOTRE AUDITION

	Non	Oui
1. Doit-on fréquemment vous répéter les choses?	☐	☐
2. Augmentez-vous souvent le volume de la radio (TV)?	☐	☐
3. Avez-vous du mal à comprendre certaines voix?	☐	☐
4. Eprenez-vous des difficultés à suivre une conversation lors d'une réunion?	☐	☐
5. Idem au restaurant?	☐	☐
6. Idem dans la rue?	☐	☐
7. Vous arrive-t-il de ne pas entendre la sonnerie du téléphone?	☐	☐
8. Eprenez-vous de la peine à discerner les nuances (graves, aigus) en écoutant de la musique?	☐	☐
9. Avez-vous des difficultés à percevoir les bruissements de la nature (vent, oiseaux, vagues, pluie)?	☐	☐
10. Etes-vous parfois gêné par des sons intérieurs tels que bourdonnements ou sifflements d'oreille?	☐	☐

Si vous avez répondu oui à l'une de ces questions, nous vous conseillons de faire un examen de votre audition.

(Source Audilab)

Parler pour être compris...

Vivre aux côtés d'un malentendant, ou simplement partager un moment avec une personne sourde, nécessite une attention accrue.

Imaginez que vous vous trouviez en grande conversation avec une personne de langue étrangère qui comprend mal le français... Comment agissez-vous?

Eh bien, si vous êtes un peu attentionné, voici ce que vous faites: vous parlez lentement, vous prenez soin de bien articuler et de détacher chaque mot, vous choisissez un vocabulaire simple, vous vous assurez que votre interlocuteur vous suit.

Pour discuter avec une personne malentendante, faites donc la même chose! Cela vous semble simple? Détrompez-vous! En effet, contrairement à votre apprenti en langue française dont les fautes et les hésitations vous signalent à chaque instant la difficulté qu'il a à vous comprendre, le dur d'oreille s'exprime normalement et rapidement. S'il ne prend pas la peine de vous rappeler son problème auditif, vous l'oublierez à coup sûr!

Faites-le raconter...

Invitez votre interlocuteur à vous expliquer sa surdité: les sons qu'il entend mal, les voix qu'il comprend bien, les bruits qui le dérangent, les environnements qui lui posent problème, les stratégies qu'il déploie, le profit qu'il tire de son appareil, s'il lit sur les lèvres, etc.

Peut-être devrez-vous insister pour obtenir ces informations. En effet, la personne malentendante peut vouloir cacher son problème. Craignant d'être dévalorisé, le dur d'oreille préfère alors ignorer ses difficultés... L'aider à les reconnaître vous assurera une nouvelle qualité de dialogue.



Photo Yves Debraine/a

Il est important de faire face à la personne malentendante

Le bon comportement

Ne criez pas

Auriez-vous l'idée de hurler des explications à un touriste allemand qui vous demande sa route?

Parlez distinctement

Mal entendre, c'est entendre «flou». Soyez donc net et précis.

Prenez garde aux bruits parasites

Ne parlez pas quand la radio ou la télévision fonctionnent. C'est dans un groupe, dans le brouhaha d'un restaurant ou dans un magasin qui diffuse de la musique en bruit de fond que la personne malentendante est la plus handicapée.

Mettez-vous face à votre interlocuteur

Ne lancez pas des messages importants en vous éloignant, ne hurlez pas depuis une autre pièce!

Montrez vos lèvres

Quand vous parlez, vos lèvres modulent votre message, donnant ainsi des indices précieux à celui qui a appris à s'en servir. Postez-vous donc en pleine lumière, ôtez vos mains de la bouche, articulez.

Ne dites pas:

«Il entend ce qu'il veut bien entendre»

C'est faux: il comprend ce qu'il peut, en fonction des fréquences qu'il entend. Certaines voix, certaines consonnes, certains mots, certains bruits sont donc pour lui plus audibles que d'autres.

Ménagez la personne malentendante

Elle est souvent fatiguée. Elle fournit d'énormes efforts là où vous n'en faites aucun. Elle doit localiser la source sonore, elle doit se concentrer pour comprendre. Ne vous frappez pas si elle débranche un moment son appareil pour se reposer.

Méfiez-vous du sourire béat

Eh oui, un air un peu absent ou un sourire un peu vague peuvent dissimuler la sensation d'être largué et d'avoir raté le coche. Répétez votre propos et assurez-vous qu'il a été bien compris.

Loyse Pahud

Journaliste à *Aux Ecoutes*, la revue de la Société romande de lutte contre les effets de la surdité.

Le courage de Simone

Malentendante des suites d'une rougeole mal soignée à 10 ans, Simone Jeannet a longtemps éprouvé de la honte à cause de son handicap. Elle trouve maintenant un sentiment de sécurité grâce à son appareillage auditif et à la lecture labiale.

L'histoire de Simone est probablement celle de beaucoup de malentendants, traversées par les mêmes doutes, les mêmes gênes et un profond sentiment d'isolement. A dix ans, Simone perd l'ouïe, mais sans s'en rendre vraiment compte. Du coup, elle suit mal en classe et on la relègue au fond de la salle. On lui fait alors passer des tests de quotient intellectuel, sans penser qu'il peut s'agir d'une déficience auditive. Déjà, la petite fille se sent plongée

dans la honte de ne pas être comme les autres. Plus tard, elle est intégrée à une classe de malentendants. Peu à peu, intuitivement, elle apprend à lire sur les lèvres de ses interlocuteurs, parce qu'elle n'a toujours pas d'appareil. Ce n'est que vers l'âge de trente ans qu'elle franchira le cap d'un premier appareil acoustique. Mais avant ce pas, elle a vécu avec son mari et ses deux filles nombre de situations absurdes, de malentendus inutiles et de moqueries pénibles. Sans cesse, elle a peur, lorsque quelqu'un l'aborde brusquement par derrière. Elle ressent un malaise croissant avec ses proches, qui parlent doucement et ne tiennent pas compte de son handicap. Mais le premier appareil acoustique n'est pas la panacée: «En sortant de chez l'audioprothésiste, j'ai cru avoir une crise cardiaque en entendant le bruit des voitures si fort, à un degré inimaginable pour moi», raconte-t-elle, en souriant maintenant de cette mésaventure.

Simone travaille dans le service de soins palliatifs d'un hôpital. Elle connaît donc bien l'univers médical. «Les médecins ne sont pas tendres avec les malentendants. Je me souviens de l'un d'entre eux qui oubliait toujours de me regarder quand il parlait ou qui m'apostrophait de loin, sans aucune chance que je l'entende et qui se fâchait d'avoir à répéter!» Elle a aussi souvent remarqué qu'audioprothésistes et médecins dénigraient la technique de la lecture labiale. «C'est ridicule, dit-elle avec son franc-parler, on dirait qu'ils craignent de ne plus vendre d'appareils si les gens pratiquent la lecture labiale! En réalité, c'est tout à fait complémentaire!»

Son équipement auditif a suivi les aléas du progrès technique. Elle a eu des difficultés avec les appareils réglables grâce à une

télécommande. «Au travail, je devais constamment changer le réglage, parce que le bruit de la vaisselle sur les chariots de l'hôpital me faisait sursauter, mais dès que je me trouvais seule avec un malade, je devais pouvoir l'entendre, même s'il murmurait.»

Eviter la solitude

Aujourd'hui, Simone porte deux appareils qui modulent automatiquement l'intensité du son. Elle possède un équipement qui lui signale la sonnerie du téléphone ou la sonnette de la porte. «Je ne voulais surtout pas louer une visite», explique-t-elle. Mais Simone est bien trop sociable pour risquer la solitude. Elle fait partie d'un groupe de femmes malentendantes de tous âges qui se réunissent pour s'entraider. Tous les malentendants n'ont pas cette envie de parler de leur handicap. «J'en connais qui essaient le plus longtemps possible de cacher leur surdité, qui refusent de consulter un médecin ou d'apprendre la lecture labiale, alors qu'ils en ont besoin. Nier un problème n'a jamais permis de le supprimer et la souffrance de se sentir peu à peu exclu finit par changer le caractère», constate Simone.

Présidente de l'Amicale des sourds et malentendants de Nyon-La Côte, elle fait également partie du Comité central de la Société romande de lutte contre les effets de la surdité, et milite pour l'installation de boucles magnétiques dans les lieux publics. C'est par l'information qu'on transformera l'attitude des biens-entendants, pour qu'ils cessent de prendre les handicapés pour des demeurés ou des simulateurs. Quant aux malentendants, Simone souhaiterait qu'ils soient plus sûrs d'eux-mêmes face aux médecins et aux audioprothésistes, tout en gardant comme elle un solide sens de l'humour.

Bernadette Pidoux



Simone Jeannet

Les aides et les subsides

Des appareils auxiliaires sont nécessaires aux malentendants. Petit tour d'horizon et conseils à propos des remboursements légaux.

En matière d'équipement, le téléphone doit être doté par exemple d'une lampe flash qui émet un signal lumineux. D'autres systèmes sont branchés sur le courant électrique: la lampe principale de chaque pièce clignote pour signaler la présence d'un appel. Le choix du téléphone est également capital. Les malentendants équipés d'un appareil auditif comportant la fonction T (boucle magnétique) doivent veiller à choisir un téléphone possédant cette fonction.

Bang et Olufsen commercialise un téléphone performant pour les mal-



entendants, porteurs ou non d'un appareil. Il n'est pas remboursé par l'AI, parce qu'il est trop peu coûteux! (moins de 400 francs). Le *Flash-tel Comfort* est par contre remboursé.

Les *Natels* peuvent être utilisés par les malentendants qui possèdent un appareil acoustique numérique ou certains analogiques récents. Les autres peuvent actionner la fonction T de leurs prothèses acoustiques sur les modèles de téléphones mobiles.

Des réveils vibreurs ou munis d'un flash lumineux existent sous diverses formes. Il faut compter près de 120 francs pour un modèle simple.

Pour la télévision, certains casques amplifient le son différemment pour chaque oreille. Une boucle magnétique peut aussi être installée à votre domicile. Avec le télétexte, on peut aussi bénéficier du sous-titrage des émissions (page 777).

Remboursement

Le prix d'un appareil acoustique est très variable, selon sa technologie. La gamme de prix va de 1800 à 3500 francs par appareil (donc à multiplier par deux pour les deux oreilles). C'est l'AI qui rembourse

un ou deux appareils aux personnes en âge de travailler. L'AI assume également les frais de réparation et un forfait annuel de 115 francs pour les piles. L'appareil peut être changé aux frais de l'AI tous les six ans.

A l'âge de la retraite, l'AVS rembourse 75% du prix d'un seul appareil. Les prestations complémentaires se chargent du 25% restant. Pro Senectute et diverses fondations peuvent contribuer à ces frais. Les retraités ne jouissent d'aucun financement pour l'achat des piles et les éventuelles réparations. Comme le dit Simone Jeannet en page 37, «on ne rembourse pas des lunettes que pour un seul œil, donc il est aberrant de ne rembourser qu'un seul appareil acoustique!» Moralité: il vaut mieux se faire appareiller avant l'âge de la retraite, puisque les conditions offertes par l'AI sont nettement plus favorables.

Bernadette Pidoux

AUDIOPROTHÉSISTES

Audilab, Genève, tél. 022/318 62 90, Crissier, tél. 021/637 67 37.

Audio 2000 Paro, Nyon, tél. 022/361 92 62.

Centrale d'appareillage acoustique SRLS, Genève, tél. 022/311 28 14, Lausanne, tél. 021/312 81 91.

Centre acoustique Tissot, Lausanne, tél. 021/323 12 26, Bulle, tél. 026/912 74 52.

Centre acoustique Riponne, Lausanne, tél. 021/320 61 34.

Schmid Acoustique, Lausanne, tél. 021/323 49 33.

Audio-Conseil Novason, Genève, tél. 022/840 27 40.

Surdité Dardy, Lausanne, tél. 021/323 12 45, Martigny, tél. 027/723 36 30.

Pour connaître les adresses des succursales en Suisse romande, veuillez appeler les numéros susmentionnés.

Société romande pour la lutte contre les effets de la surdité: Jordils 5, 1006 Lausanne, tél. 021/614 60 50.
Site Internet: www.ecoute.ch